



PRÉAVIS MUNICIPAL N° 55/2025

Remplacement d'une conduite d'eau potable au chemin du Mont-d'Eaux-du-Milieu

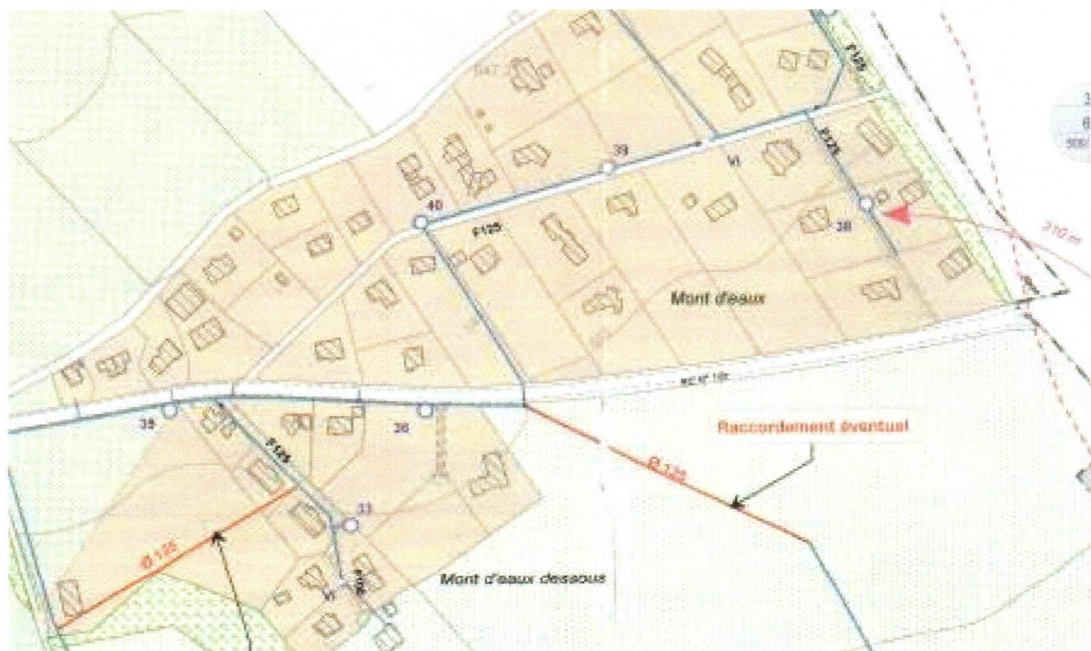
Demande de crédit extrabudgétaire

Délégué municipal : M. Denis Krebs

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux,

1. Préambule

La distribution de l'eau potable dans le secteur du chemin du Mont-d'Eaux-du-Milieu est assuré par une conduite en fonte d'un diamètre de 125mm, qui traverse ensuite la parcelle No 13 et rejoint une conduite sur la route de Trélex.

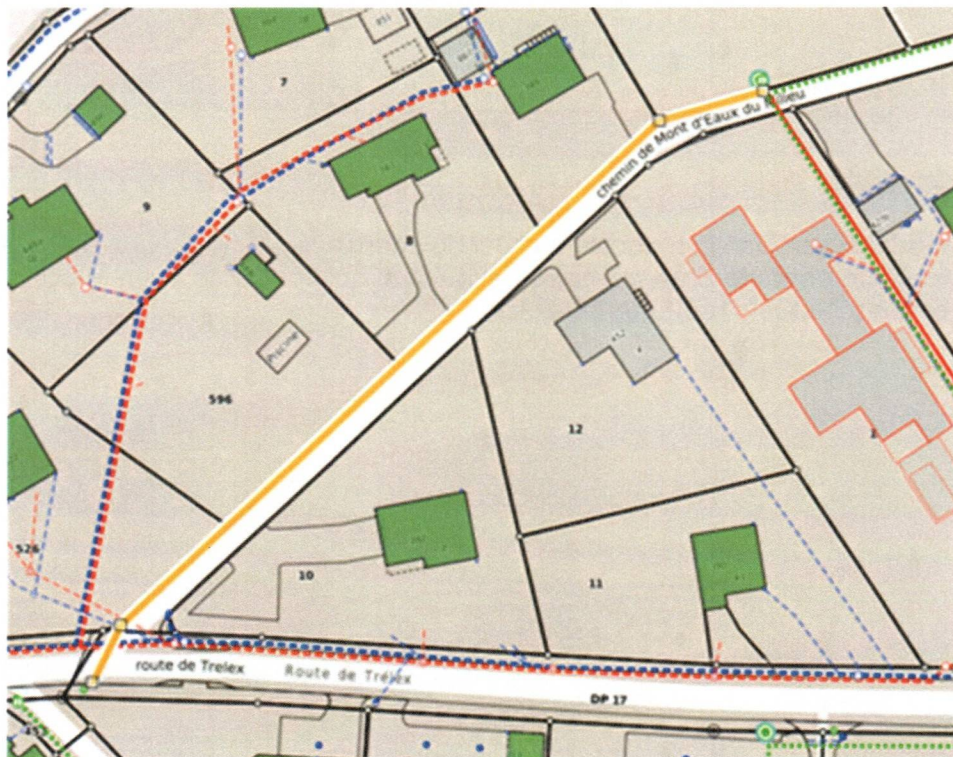


Cette conduite date du milieu des années 1970. À cette époque, il était banal de traverser des parcelles privées et d'inscrire au registre foncier des servitudes de passages. Pour les impératifs du projet de construction de 2 villas sur cette parcelle, cette conduite a été mise hors service fin 2022.

De nos jours, les bonnes pratiques veulent que le distributeur d'eau utilise le domaine public pour la pose de ses conduites, afin d'assurer un libre accès en cas de fuites et éviter des coûts et des problèmes sur des parcelles privées, dont l'occupation et les aménagements sont toujours plus nombreux.

2. Objectifs et détails du préavis

Ce préavis concerne le remplacement de la conduite traversant la parcelle no 13 pour relier la route de Trélex par une conduite qui empruntera la route du Mont-d'Eaux-du-Milieu pour rejoindre la conduite de la route de Trélex selon le tracé en jaune sur le plan.



Le projet prévoit donc :

- Les travaux de génie civil
- La conduite
- Le remplacement de la borne hydrante
- Le raccordement définitif de la parcelle 14

3. Aspects financiers

Génie civil :	CHF	97'500
- Fouille pour pose de la conduite,		
- Remblayage et remise en état des lieux		
Fourniture de tuyaux, raccords, brides, pièces spéciales	CHF	71'200
Test HAP	CHF	5'800
Raccordement Maison Paratte (estimation)	CHF	10'000
Honoraires pour l'étude, le projet et la direction des travaux, y compris démarches OFCO et ECA	CHF	23'000
Divers et imprévus 13 %		24'000
Total	CHF	231'500.00
TVA 8.1% (arrondi)	CHF	18'800.00
Total TTC	CHF	250'300.00

Le projet ayant été soumis à l'OFCCO et l'ECA, une subvention entre 5 et 8% sera accordée, nous sommes encore dans l'attente du montant exact. L'amortissement est prévu sur 60 ans, conformément aux recommandations MCH2 applicables aux infrastructures durables.

4. CONCLUSION

Vu ce qui précède, la Municipalité demande au Conseil communal de prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL

- Vu le préavis municipal n° 54/2025 du xx juillet 2025 relatif au remplacement d'une conduite d'eau potable ;
- Entendu les rapports de la commission ad hoc et des finances chargées d'étudier cet objet ;
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour ;

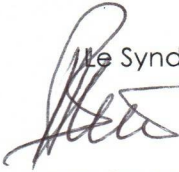
Décide :

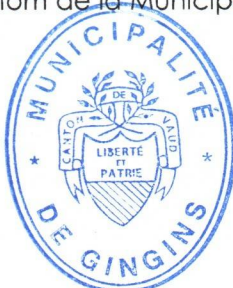
1. D'accorder un crédit extrabudgétaire de CHF 250'300 à prélever sur la trésorerie courante et d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux ;
2. De diminuer le fonds de réserve affecté au réseau d'eau à hauteur de ce montant

Ainsi décidé en séance de Municipalité le xx juillet 2025 pour être soumis au Conseil communal en séance le 27 août 2025.

Nous vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, nos salutations les meilleures.

Au nom de la Municipalité


Le Syndic
Hans Brunner



La Secrétaire

Nathalie Haab